

Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le rétro

40 ans au service
des solutions

Quiz

Le CLER – Réseau
pour la transition
énergétique de A à Z !

L'invité

Sylvain Waserman
Président de l'ADEME

40 ANS
D'ENGAGEMENTS
POUR LA TRANSITION
ENERGETIQUE



Construire avec vous un récit positif

« Cette année, le CLER – Réseau pour la transition énergétique fête ses 40 ans. Quel chemin parcouru depuis 1984 et la création du Comité de liaison pour les énergies renouvelables ! Des adhérents pionniers toujours à nos côtés, un engagement bénévole qui

perdure et une équipe salariée investie et attachée aux valeurs et au projet de l'association. Depuis 2023, nous partageons tous deux la codirection de l'association après l'avoir rejointe il y a plusieurs années. Aux côtés des adhérents, des salariés et de nos partenaires, notre ambition est de continuer à tracer une trajectoire vers une transition énergétique

ambitieuse, solidaire et démocratique. Animé par les valeurs de justice sociale, de soutenabilité et de coopération, le CLER – Réseau pour la transition énergétique dispose de toutes les énergies nécessaires pour déployer les solutions de terrain, faire émerger celles de demain et construire pas à pas un récit positif de notre futur énergétique !



**BOUCHRA ZEROUAL
ET ALEXIS MONTEIL-GUTEL**
CODIRECTRICE ET CODIRECTEUR
DU CLER – RÉSEAU POUR
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

NOTRE ÉNERGIE :
édité par le CLER
mundo-m
47, avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Alexis Monteil-Gutel **Rédacteur en chef :** Julien Ferdinand **Rédaction :** Agence RUP, Aude Borel, Julien Ferdinand, Jennifer Lavallé, Jane Méry, Guillaume Tixier **Réalisation graphique et secrétariat de rédaction :** Jane Méry **Photos :** Crédits : Adobe p.15 – DR : p.2, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 16 et 17 – Adobe Stock : p.23 **Illustrations :** Clara Dealberto : p.4, Charlotte Martin : couv, p.3, 12 et poster central **INSS :** 2679-2079.

Financé par



40 ans d'engagements pour la transition énergétique !

Naissance de la centrale solaire des Toits bleus à Montreuil, lancement du Slime – programme national de lutte contre la précarité énergétique – ou encore création du réseau des Territoires à énergie positive... Dans ce numéro anniversaire de *Notre énergie*, nous vous proposons de revisiter notre histoire et les grands combats menés par le CLER – Réseau pour la transition énergétique. Quel rôle a joué l'association dans le développement de la transition énergétique ? Quelles sont ses plus grandes victoires et ses prochaines batailles ? Tour d'horizon grâce aux nombreux témoignages de nos adhérents et adhérentes, et à nos fidèles partenaires.

Bonne lecture !

4 ENTRETIEN CROISÉ

Avec la coprésidence
du CLER – Réseau pour
la transition énergétique

POSTER CENTRAL

Rétrospective
de 40 ans
d'engagements !

18 L'INVITÉ

Sylvain Waserman
Président de l'ADEME

6 DANS LE RÉTRO

Quatre décennies
du côté des solutions

14 DÉCRYPTAGE

La fabrique de la
transition énergétique

20 LE COIN DES ARCHIVES

L'histoire de l'association
en images !

12 QUIZ

Le CLER – Réseau pour la
transition énergétique de A à Z !

16 TÉMOIGNAGES

La force du réseau

22 LES ACTUS DU FUTUR

ENTRETIEN CROISÉ

AVEC LA COPRÉSIDENTENCE
DU CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Une association pionnière, fière de ses engagements

1984 – 2024 : quel chemin parcouru ?

Marc Jedliczka : La création en 1984 du Comité de liaison pour les énergies renouvelables (CLER) est intervenue dans une période d'effervescence autour de cette thématique (à l'époque très nouvelle), peu de temps après les chocs pétroliers de 1974 et 1979. Au fil du temps, l'association s'investit dans le domaine de la maîtrise de l'énergie (en 2001 avec la création du réseau des Espaces Info Énergie, aujourd'hui France Rénov), de la précarité énergétique (en 2005 avec la publication du Manifeste contre la précarité énergétique avec la Fondation Abbé Pierre) et de l'action territoriale en 2011 avec la création des Territoires à énergie positive (TEPOS). Aujourd'hui, l'association bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle et explore de nouvelles activités et de nouveaux modèles économiques : programmes thématiques financés par les Certificats d'économie d'énergie (CEE), création de réseaux d'acteurs

de terrain et partenariats, comme celui avec l'association des Maires ruraux de France sur la transition territoriale.

Quelles sont les trois principales victoires de l'association au cours de ces quatre décennies ?

Jean-Pierre Goudard : Nous sommes convaincus que la mise en réseau est le modèle le plus pertinent pour accélérer la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables. La vitalité du réseau TEPOS rassemblant plus de 100 collectivités membres est une première belle victoire ! Les rencontres TEPOS

« Aujourd'hui, l'association bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle et explore de nouvelles activités. »

MARC JEDLICZKA
DIRECTEUR D'HESPUL

« Nous avons installé dans le débat public l'interdiction de mise en location des passoires énergétiques. »

JEAN-PIERRE GOUDARD
MEMBRE D'HONNEUR DE L'ALTE 69

nous le rappellent chaque année : en 2023, plus de 500 personnes se sont retrouvées dans les Monts du Lyonnais ! Deuxième grande victoire : avoir créé des programmes adaptés au terrain efficaces visant le développement des économies d'énergie, comme le dispositif Slime (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) déployé depuis dix ans pour lutter au niveau local contre la précarité énergétique. En 2024, 35 % du territoire français est couvert par un Slime. En 2023, un nouveau programme au service de la mobilité durable et solidaire pour accélérer la transition juste est né. Baptisé Tims, il est piloté par le CLER – Réseau pour la transition énergétique aux côtés d'AURA-EE, Mob'In et le RARE, colauréats d'un appel à programmes CEE. Enfin, le tableau ne serait pas complet sans l'activité de plaidoyer. En 2023, nous avons suivi de près la Loi sur l'accélération des énergies renouvelables et, à l'échelle européenne, les directives sur l'efficacité énergétique et la performance énergétique des bâtiments. Grâce à notre engagement, nous avons installé dans le débat public l'interdiction de mise en location des passoires énergétiques, réaffirmant les liens entre rénovation énergétique, justice sociale, santé publique, et contribuant ainsi à l'adoption du décret d'urgence paru en août 2023.

Quelles sont vos prochaines batailles ?

Delphine Mugnier : En tant que tête de réseau et acteur historique, nous défendons

le maintien d'un service public de qualité pour la rénovation énergétique. Nous exigeons un cadre de financement pérenne à la hauteur des enjeux de la rénovation, la clarification des rôles de l'État et des collectivités territoriales en matière de pilotage et de mise en œuvre du service public, et la garantie d'un parcours d'accompagnement adapté aux besoins des usagers. 2024 sera une année charnière pour les énergies renouvelables. En la matière, notre pays n'est à la hauteur ni de ses engagements européens ni de ses objectifs nationaux. La Loi d'accélération des énergies renouvelables place les maires en première ligne. Pour que ces élus puissent agir, nous leur proposons un parcours d'initiation sur le sujet. Le 100 % renouvelable est notre avenir : nous devons lever les freins qui empêchent le développement des différentes filières pour répondre à de nouveaux besoins énergétiques, électrifier certains usages, décarboner nos modes de vie et se désinvestir

« Le 100 % renouvelable est notre avenir : nous devons lever les freins qui empêchent le développement des différentes filières ! »

DELPHINE MUGNIER
CODIRECTRICE DE L'ASDER

massivement des énergies fossiles et du nucléaire qui accroissent nos vulnérabilités. Par dessus tout, il faut instaurer un débat démocratique de qualité, investir et créer des boucles de financement vertueuse. Aux côtés de nos adhérents, nous ne manquons pas de chantiers pour accélérer la transition énergétique en 2024 et pour les prochaines années ! ●



Rencontres du CLER – Réseau pour la transition énergétique à Cergy en 2019.

Quatre décennies du côté des solutions

Comment l'association créée en 1984 par des militants est-elle aujourd'hui devenue la structure reconnue pour son expertise et ses programmes en faveur de la transition énergétique ?

Retour sur les grands événements qui ont installé sa légitimité dans le paysage énergétique français et européen.

En 1984, Daniel Fauré se souvient avoir « modestement semé une petite graine ». Cet ingénieur thermicien préside alors une association pour le développement des énergies nouvelles dans les Alpes du Sud. Il contacte d'autres ingénieurs tous autant accablés que lui par la politique énergétique d'un gouvernement pro-nucléaire. Partout en France, ces défenseurs d'énergies renouvelables encore

balbutiantes estiment qu'il est temps de se rassembler. « Nous n'étions pas nombreux. Il y avait le Comité d'action solaire (CAS), des associations régionales et quelques chercheurs... Mais on était des visionnaires et surtout, on n'avait peur de rien ! », raconte amusé Daniel Fauré qui devient le premier président du Comité de liaison pour les énergies renouvelables (CLER).

L'association s'installe à Lyon dans les locaux de Rhône Alpes Environnement. « Nous étions tous fortement influencés par Jean-Marc Reiser et sa chronique de l'énergie solaire qui égayait les colonnes de La Gueule ouverte, le tout premier maga-

« Nous étions des visionnaires et surtout, nous n'avions peur de rien ! »

DANIEL FAURÉ
PRÉSIDENT DU CLER DE 1984 À 1986

zine écologiste », se rappelle Marc Jedliczka, futur directeur d'Hespul qui rejoindra le CLER dans les années 90. « Le nucléaire balayait tout mais les fondateurs essayaient de trouver des espaces pour faire exister l'énergie solaire. C'était encore utopique pour l'électricité ; confidentiel pour le solaire thermique... Mais nous étions convaincus que ces énergies-là, c'était l'avenir. »

L'euphorie des débuts

Les activités du CLER démarrent « sur les chapeaux de roue » : avec le soutien de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), ancien nom de l'actuelle Agence de la transition écologique (ADEME), l'association crée un annuaire du solaire et organise la promotion de cette énergie. Après les chocs pétroliers de 1973 et 1979, et l'envolée du prix du baril, les autorités semblent s'intéresser aux énergies nouvelles : « C'était une période très féconde », confirme Daniel Fauré. Sous la direction de Michel Rolland puis de Bernard Laponche, l'ancêtre de l'ADEME se consacre aux économies d'énergie et à la rénovation énergétique des immeubles, en particulier grâce au Fonds spécial de grands travaux. Mais le contre-choc pétrolier, et la baisse brutale du prix du brut dans la première moitié des années 80, met un terme à cette euphorie : « Au lieu d'en profiter pour préparer le jour où son cours partirait à la hausse, la vision court-termiste et l'incompétence de l'administration de l'État ont prévalu », confiait Bernard Laponche au Gefosat en 2018. De fait, l'AFME licencie 200 personnes. Et pour le CLER, les choses se compliquent...

Pour survivre, l'association doit se financer. De l'argent, elle en trouve auprès de l'Union européenne. Elle réalise en

« Le nucléaire balayait tout mais les fondateurs essayaient de trouver des espaces pour faire exister l'énergie solaire. »

MARC JEDLICZKA
DIRECTEUR D'HESPUL

1988 une première étude consacrée aux pratiques des autres États-membres en matière d'énergie renouvelable. Elle organise un voyage d'études en Autriche qui ouvre les esprits de chacun sur une nouvelle approche territoriale de l'énergie, l'existence de coopératives, les réseaux de chaleur, y compris en milieu rural ! Ce travail permet au CLER d'élargir son réseau et de créer le tout premier poste salarié occupé par Liliane Battais. Partout en France, l'association organise également des visites de terrain pour promouvoir les installations d'énergie renouvelable dans les territoires et sensibiliser les décideurs, en l'occurrence le haut-fonctionnaire Claudius Brosse qui sera chargé de rédiger un rapport sur ce sujet en 1992.

Des professionnels militants

Au début des années 90, lors d'une assemblée générale annuelle, l'associa-



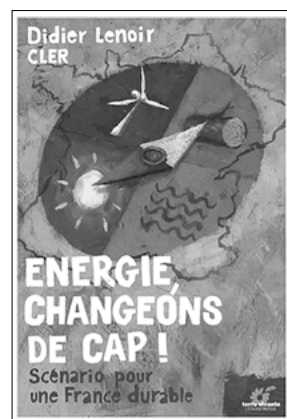
Couverture de
La Gueule ouverte
premier journal écolo.

tion décide de s'ouvrir et d'accepter les adhésions des entreprises, et notamment les plus petites qui agissent au plus près des consommateurs. « Il y a des militants professionnels, nous choisissons d'être des professionnels militants ! », lance Serge Defaye, alors administrateur. « Vu le contexte politique défavorable de l'époque, le CLER aurait pu être dans la dénonciation, renchérit Marc Jedliczka, mais l'association s'est plutôt définie par la recherche et le partage de solutions. » Une posture qui deviendra au fil du temps une véritable marque de fabrique.

Dans les années 90, le CLER participe à la création du réseau européen d'ONG Inforse pour la promotion de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Elle crée également une revue : *CLER Infos* (devenue *Notre énergie*) pour « mettre en réseau les pionniers de la transition », diffuser des actualités nationales et européennes sur les énergies renouvelables et partager les expériences menées sur le terrain. Enfin, elle s'investit lors du tout premier débat sur l'énergie depuis la nationalisation des secteurs de l'électricité et du gaz en 1947. Le rapport final dit rapport *Souviron* (du nom du haut-fonctionnaire qui l'a rédigé), préconise la mise en place de mécanismes de soutien aux énergies renouvelables, y compris électriques.

L'énergie solaire du collectif

Les programmes européens sur lesquels repose le naissant modèle économique de l'association se multiplient : « Nous n'avions pas beaucoup de soutien public et rien non plus du côté du privé. Heureusement, il y avait l'Europe où les précurseurs que nous étions pouvions puiser de l'argent. Nous n'avions guère d'autres choix... », analyse Raphaël Claustre, chargé alors des projets européens. Parmi eux, le PREDAC



Parution en 2007 du livre de Didier Lenoir, président du CLER de 2002 à 2008.

(Promotion of renewable energies and development of actions at a community level). Investissement citoyen, emploi et formation en faveur des énergies renouvelables, performance énergétique des bâtiments... Il couvre pas moins de onze thématiques sur lesquelles le CLER collabore avec 23 partenaires ! « Rapidement, nous avons souhaité ne pas trop s'institutionnaliser et être orienté vers les services aux adhérents et adhérentes, poursuit Raphaël Claustre. Le CLER n'est pas un bureau d'études ; ce n'est pas non plus Greenpeace. Cette association existe par et pour son réseau. »

Au tournant du millénaire, le CLER s'installe à Montreuil-sous-Bois en Seine-Saint-Denis et ne tarde pas à y laisser sa marque... en installant 220 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'immeuble qui l'héberge ! Pendant six ans, l'installation est même la plus importante d'Île-de-France. Lors de son inauguration, Yves Cochet

« Il y a des militants professionnels, nous choisissons d'être des professionnels militants. »

SERGE DEFAYE, ANCIEN ADMINISTRATEUR

alors ministre de l'Environnement se déplace et lui donne ainsi une envergure nationale. « Ce projet était extrêmement fédérateur pour l'équipe, se souvient Raphaël Claustre. Beaucoup de monde venait nous rendre visite... Nous étions fiers d'avoir contribué à produire cette énergie. » En 2007, lorsque Raphaël Claustre devient directeur, formant un tandem avec le président Didier Lenoir, le CLER a déjà beaucoup œuvré : création des Espaces Infos Énergie, de la coopérative Enercoop et du concept d'énergie citoyenne. Il a participé à l'émergence de l'association négaWatt (avec laquelle il partage les valeurs et même les administrateurs !) Enfin, le CLER s'est attaqué à la dimension sociale de l'énergie : avec le manifeste *Habitat, précarité sociale et énergie* lancé en 2005 en partenariat notamment avec la Fondation Abbé Pierre ou le Secours catholique, l'association entreprend de décloisonner les acteurs du social, de l'habitat et de l'énergie, et de les rassembler au sein du réseau Rappel.

Reconnaissance institutionnelle

Pourtant, le CLER n'a pas fini de monter en puissance. Durant le Grenelle de l'environnement, le ministre Jean-Louis Borloo, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, rassemble État, collectivités locales, partenaires sociaux et ONG investies sur les questions environnementales. « Le CLER y joue un rôle très actif et apparaît comme un acteur légitime. C'est à cette occasion que nous nous positionnons comme une véritable association de protection de l'environnement à l'échelle nationale », analyse Raphaël Claustre. Avec son livre *Énergie, changeons de cap !* Didier Lenoir pose noir sur blanc les valeurs et la proposition d'une association qui a déjà plus de 20 ans. Il y



LE RÉCIT DE...

MARIE MOISAN
COORDINATRICE
DU PROGRAMME SLIME

« Avec le Slime, le CLER – Réseau pour la transition énergétique montre comment passer à l'action ! »

« En 2007, l'association lance le réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement (RAPPEL) qui rassemble les professionnels agissant à la croisée des mondes de l'énergie et de la solidarité. Ces derniers alertent les décideurs politiques sur le phénomène de précarité énergétique mais ils veulent aussi agir pour l'éradiquer. Sur le terrain, certains dispositifs novateurs imaginés par des collectivités locales ou des associations sont mis en œuvre. En lançant le programme européen Achieve en 2011, l'idée est de standardiser et multiplier ces actions locales isolées qui visent à identifier et accompagner les ménages en précarité énergétique, pour leur apporter des solutions adaptées. Avec cinq partenaires européens, l'équipe développe une méthodologie d'intervention qui prend en compte le logement dans toutes ses dimensions, technique mais aussi sociale. Des outils et des formations sont créés pour inventer un nouveau métier : les chargés de visite. En 2013, l'association présente son rapport à la Commission européenne et rapidement déploie en France son propre programme : le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime) qui devient lauréat du tout premier appel à programmes CEE. Il ne fallait surtout pas perdre le bénéfice de notre initiative ! Aujourd'hui, près de 50 collectivités l'ont déjà déployé sur leur territoire et six salariés travaillent dessus. Avec la hausse des prix de l'énergie, cet outil qui a 10 ans est plus que jamais d'actualité. »

expose une politique alternative de l'énergie : « C'est un retour au territoire où tous les citoyens maîtrisant leur énergie cessent d'être des sujets pour devenir des acteurs, encouragés par un État au rôle éminent d'impulsion et de solidarité », écrit-il. En 2012, le gouvernement socialiste ouvre un nouveau grand débat sur la transition énergétique. Dans un rapport de force exacerbé, face à des lobbies arc-boutés sur des positions archaïques, le CLER continue de gagner en reconnaissance institutionnelle et porte la voix des territoires, fort de ses nouveaux membres issus du collège des collectivités. Son positionnement original, à l'interface entre la société civile, les élus et l'industrie, en font une ONG de référence sur l'énergie. En septembre, l'association décide d'ailleurs de changer son appellation et devient le CLER – Réseau pour la transition énergétique. À partir de cette date : l'association développe de front

« Le CLER n'est pas un bureau d'études. Ce n'est pas Greenpeace. Cette association existe par et pour son réseau ! »

RAPHAËL CLAUSTRE,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE 2009 À 2016

une expertise et un plaidoyer sur tous les enjeux énergétiques, et de multiples réseaux et programmes. Elle déploie le réseau des Territoires à énergie positive, en partant de l'expérience de quelques communes précurseurs qui visent l'autonomie énergétique. Elle milite pour réduire les consommations énergétiques grâce à la Coalition France pour l'efficacité énergétique ou encore l'initiative Rénovons, les Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété, et bien-sûr le programme Slime de lutte contre la précarité énergétique. Elle participe enfin à la montée en puissance de l'énergie citoyenne en créant l'association Énergie partagée.

Des programmes et une capacité d'agir

40 ans plus tard, la petite graine plantée par Daniel Fauré et ses camarades a germé puis poussé ! Une trentaine de salariés viennent en 2022 travailler aux bureaux du CLER – Réseau pour la transition énergétique. En 2024, l'association compte près de 300 adhérents. « Elle a beaucoup grandi grâce à la multitude de thématiques que l'on a embrassées », explique Raphaël Claustre. Cette diversité des acteurs est le terreau de riches échanges. Elle permet d'accroître la compréhension des préoccupations de chacun. « C'est cette culture commune qui a vraiment permis de renforcer et de professionnaliser l'action militante du CLER – Réseau pour la transition énergétique », juge l'ancien directeur. Les ressources aussi se sont aussi étoffées : l'association va aujourd'hui puiser des financements auprès d'acteurs publics et privés, comme des fondations. Avec les CEE, elle est désormais en capacité d'enclencher des programmes multi-partenariaux dotés de budgets importants. « C'est la rançon du succès » pour Marc Jedliczka qui se réjouit de « cette capacité d'action associée à des responsabilités nouvelles. » Pour Daniel Fauré, qui a toujours gardé un œil sur l'action de l'association durant toute sa vie professionnelle et militante en faveur du bâtiment basse consommation, le CLER – Réseau pour la transition énergétique « a mis du temps à trouver sa voie... mais l'a bel et bien trouvée ! L'association a su rassembler largement autour d'elle pour devenir un véritable interlocuteur des pouvoirs publics », conclut-il. Un seul regret peut-être : ne pas pouvoir y adhérer en tant que retraité ! « À quand le collège citoyen ? », demande-t-il. ●



LE RÉCIT DE...

SOAZIG ROUILLARD
COORDINATRICE DU PROGRAMME TIMS

« Le programme Tims est né du réseau. »

« Avec le programme Tims, le CLER – Réseau pour la transition énergétique se lance sur la thématique de la mobilité. C'est un besoin qui émerge du réseau. La justice sociale constitue un enjeu important pour les adhérents sur le terrain, dans les territoires ruraux ou dans le cadre de la mise en place des zones à faibles émissions pour les agglomérations. Comment permettre à tous de se déplacer tout en réduisant son impact écologique ? Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) qui est un de nos adhérents s'est lancé sur un programme spécifique en 2018 (PEnD-Aura+) pour réduire l'impact des déplacements tout en prenant en compte les enjeux socio-économiques. Nous nous en sommes inspirés pour développer Tims à l'échelle nationale jusqu'en 2026. Nous travaillons en consortium avec trois partenaires (dont AURA-EE) et apportons notre expertise en matière de développement de projets. Nous avons plusieurs axes de travail : soutenir des projets locaux d'éco-mobilité inclusive, accompagner huit collectivités locales dans leur plan d'actions, former des professionnels... Toutes ces expériences territoriales nous permettront rapidement de construire des propositions politiques pour nourrir le travail de plaidoyer de l'association. »



LE RÉCIT DE...

ANNE AUCLAIR
COORDINATRICE
DU PÔLE TERRITOIRES

« Le lien qui unit les membres du réseau TEPOS est fondamental. »

« Le réseau TEPOS a vraiment une identité forte : dès la première rencontre des Territoires à énergie positive en 2011, les six fondateurs ont su attirer beaucoup de monde. Les échanges ont tout de suite été informels et conviviaux, axés sur le partage d'expériences. Les membres ne sont pas dans la représentation mais dans l'envie de faire ensemble, de montrer que les énergies renouvelables peuvent être le levier du développement territorial. Cette volonté de faire du lien est fondamentale : elle permet de tirer vers les hauts les nouveaux venus, de leur donner des outils pour travailler. Elle permet aussi d'avoir une connaissance fine des besoins des territoires pour accélérer la transition énergétique. Grâce à notre ancrage local, nous pouvons aujourd'hui formuler des demandes politiques, nourrir les travaux des autres ONG ou encore devancer les réglementations sur les sujets qui nous intéressent, comme l'autoconsommation par exemple. Aujourd'hui, le CLER – Réseau pour la transition énergétique déploie un réseau similaire pour les énergies renouvelables. C'est une envie qui vient du terrain : intervenir plus fortement dans le débat public pour défendre les énergies renouvelables, identifier les obstacles qui empêchent le développement des projets un peu partout en France, mais aussi clarifier le jeu d'acteurs qui est pléthorique. Beaucoup de structures, petites et grosses, travaillent en silo et ne se parlent pas. Nous voulons créer une communauté professionnelle, instaurer plus de confiance et de dialogue. »

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique : de A à Z !

40 ans d'histoire du CLER – Réseau pour la transition énergétique, c'est 40 ans d'anecdotes, de faits marquants et d'actions en faveur d'une transition juste et durable.

Testez vos connaissances !

QUESTION 1

Qui était le premier président de l'association à sa création en 1984 ?

Indice : ce n'est ni la personne qui jouait très bien au football, ni celle qui a remporté l'Eurovision, ni celle qui a joué dans un film avec Charles Aznavour.

- A** Marie Laforêt
- B** Jean-Philippe Forêt
- C** Daniel Fauré
- D** Emmelie de Forest

QUESTION 2

L'année 1995 marque...

On ne veut pas trop vous aider mais le magazine que vous tenez entre les mains en est fortement inspiré.

- A** La sortie d'un tube français qui éveille les consciences *L'écologie : sauvons la planète ! d'Assassin*
- B** La sortie de la première édition du *CLER Infos*
- C** La naissance de Greta Thunberg
- D** Le traité européen d'Amsterdam qui intègre la notion de développement durable pour la première fois

QUESTION 3

Quel est le plus ancien document du centre de ressources ?

Le saviez-vous ? Il y avait un centre de documents imprimés avant notre célèbre centre de ressources numériques (mais ça ne vous aide pas à répondre à cette question).

- A** Un atlas européen du rayonnement solaire
- B** Un manuel des bonnes pratiques de rénovation des collectivités territoriales
- C** Un recueil d'haïkus
- D** Une étude sur l'efficacité énergétique d'une école

QUESTION 4

Dans quels réseaux européens le CLER – Réseau pour la transition énergétique s'est-il investi ?

L'association agit en France, mais son engagement au fil du temps s'est aussi exprimé au niveau européen. Plusieurs bonnes réponses sont possibles pour cette question.

- A** Cool products for a cool planet
- B** EREF (European renewable energies federation)
- C** EWEA (European wind energy association)
- D** BEKHAF (Breizh Europe kig ha farz)
- E** EPIA (European photovoltaic industry association)

QUESTION 5

Qui sont les membres du consortium Tims ?

Le programme de mobilité durable et solidaire est porté en consortium par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et aux côtés d'acteurs de la mobilité et de la transition énergétique.

- A** AURA-EE (Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement)
- B** Mob'in
- C** Le RARE (Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement)
- D** Les trois à la fois

QUESTION 6

Le Slime, qu'est-ce que ça veut dire ?

À l'origine, c'est un acronyme pour représenter un programme qui agit contre la précarité énergétique.

- A** Le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie
- B** Le Système local d'investissement pour la maîtrise de l'énergie
- C** Le Service de liaison mécanique inévitable de l'énergie
- D** Le Suivi local des mammifères intelligents mais énergivores



**Retrouvez
40 ans d'histoire
du CLER – Réseau
pour la transition
énergétique dans
le poster central !**

Question 6 = A
Question 5 = D
Question 4 = A et B
Question 3 = A
Question 2 = B
Question 1 = C

RÉPONSES

La fabrique de la transition énergétique

En 2012, le Comité de liaison pour les énergies renouvelables devient le CLER – Réseau pour la transition énergétique. Un changement de nom qui amène à s'interroger sur l'évolution de la politique énergétique en France. Retour sur l'émergence d'un concept : la transition énergétique.

« Au début des années 2000, une poignée de praticiens de l'énergie réunis sous le nom La Compagnie des négaWatts, se lancent un défi : imaginer l'avenir énergétique de la France à l'horizon 2050, en misant sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables. « Cette démarche était totalement inédite. Notre premier scénario prospectif est sorti en 2006 puis tous les cinq ans, un exercice qui a, bien plus tard, largement inspiré le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français RTE et l'ADEME. Le Manifeste négaWatt publié en 2012 chez Actes Sud avait pour sous-titre Réussir la transition énergétique. Trois ans plus tard, ce terme jusqu'alors inconnu dans le débat public était inscrit dans la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV). Désormais, il irrigue toute réflexion sur l'avenir

de la planète et de ses habitants », constate Marc Jedliczka, cofondateur de négaWatt et coprésident du CLER qui souligne la qualité de la relation, le compagnonnage, la communauté d'esprit entre les deux structures.

L'inscription dans la loi

« La LTECV constitue un nouveau jalon dans l'histoire, assez longue, des politiques énergétiques en France », souligne François-Mathieu Poupeau¹, sociologue et politiste, directeur de recherches au CNRS (LATTS). « Leurs objectifs varient au cours du temps, en fonction des enjeux qui se posent aux pouvoirs publics », précise-t-il. Au moment de l'apparition des premiers réseaux d'énergie, il s'agit de fournir un nouveau service public aux populations, dans un cadre qui accorde alors d'importantes compétences aux Communes (Loi du 15 juin 1906). Le



« Fort de son ancrage local, le CLER va jouer un rôle important en accompagnant les initiatives des territoires. »

FRANÇOIS-MATHIEU POUPEAU
SOCIologue ET POLITISTE



« Pionnier sur la transition énergétique, le CLER est rapidement devenu un véritable partenaire de l'ADEME. »

MICHÈLE PAPPALARDO
ANCIENNE PRÉSIDENTE DE L'ADEME

« relais » est ensuite pris, de manière progressive, par l'État et les grandes entreprises publiques qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale notamment, poursuivent l'électrification du territoire, l'interconnexion des réseaux et la réalisation de grands projets de production (hydroélectriques, thermiques, électronucléaires), dans le but de procurer une énergie bon marché et abondante. Le choc pétrolier conduit à la création, en 1974, de l'agence pour les économies d'énergie qui deviendra l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) en 1981. De nouveaux enjeux apparaissent, autour des économies d'énergie puis de l'environnement et de la pollution.

L'ADEME, un acteur-clé

« L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) naît en 1992 de la fusion de l'AFME avec les agences chargées de la gestion des déchets et de la qualité de l'air. Pendant dix ans, elle est très occupée par l'application de la Loi de 1992 sur le traitement et la valorisation des déchets. En 2003, la canicule fait du changement climatique une réalité. L'ADEME devient alors championne de l'efficacité énergétique, des économies d'énergie et des énergies renouvelables, en travaillant avec des associations comme le CLER, pionnière sur ces questions qui devient un véritable partenaire », se souvient Michèle Pappalardo, présidente de l'ADEME de 2003 à 2007.



Le CLER et négaWatt : ensemble pour accélérer la transition énergétique

À partir des années 1990, le développement des énergies renouvelables devient un nouvel objectif de politique publique, sans se substituer aux précédents. S'y ajoute plus récemment la lutte contre le changement climatique. Sur ces sujets, comme sur d'autres, les « acteurs des territoires » refont désormais surface, étant considérés par l'État comme des relais utiles pour sa stratégie de transition énergétique. « Dans ce nouveau contexte, fort de son ancrage local, le CLER – Réseau pour la transition énergétique est appelé à jouer un rôle de plus en plus important, en accompagnant les initiatives des acteurs des territoires, dans toute leur diversité (collectivités territoriales, collectifs de citoyens ou porteurs de projets à gouvernance locale) », estime François-Mathieu Poupeau. ●

1 – François-Mathieu Poupeau est notamment l'auteur de « L'État en quête d'une stratégie climat » (Presses des Mines, 2023) et de « L'électricité et les pouvoirs locaux (1880-1980). Une autre histoire du service public » (Peter Lang, 2017).

La force du réseau

D'une poignée de structures à ses débuts, le CLER – Réseau pour la transition énergétique compte 283 adhérents en 2023. Associations, entreprises et collectivités de toute la France se fédèrent pour accélérer la transition énergétique. Trois membres reviennent sur leur implication au sein du réseau et sur les bénéfices de cette appartenance.



STRUCTURES ADHÉRENTES
AU SEIN DE NOTRE RÉSEAU
EN 2023

« Grâce au CLER – Réseau pour la transition énergétique, nous arrivons à réunir autour de la table l'ensemble des acteurs qui vont contribuer à la lutte contre le changement climatique. C'est extrêmement précieux pour prendre conscience des enjeux auxquels nous sommes confrontés et trouver collectivement des solutions. Cette vision globale permet de faire en sorte que la transition énergétique ne soit pas vécue comme quelque chose de contraignant ou punitif mais qu'elle soit au contraire une chance pour l'ensemble des acteurs. Valorem a soutenu la Communauté de communes Cœur Haute-Lande (adhérente au CLER) pour le développement des énergies renouvelables. Labellisée TEPOS en 2012, la Commune d'Escource fait figure de modèle en matière de transition. Elle s'engage à couvrir ses besoins en énergie par des ressources renouvelables locales. Elle a créé une société d'économie mixte sous forme de fonds d'investissement auquel les habitants peuvent participer. Quand les acteurs locaux s'impliquent activement dans des projets, non seulement ils réussissent, mais surtout, ce sont les



« Le réseau permet de réunir autour de la table une grande diversité d'acteurs sans effet de silo. »

MARIE BOVÉ, RESPONSABLE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES DU GROUPE VALOREM

habitants qui bénéficient directement des avantages de cette transition. La transition énergétique s'inscrit aussi dans un projet démocratique et c'est avec ce type d'initiative locale qu'il prend tout son sens. Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est la matrice de ce réseau des Territoires à énergies positives. Il permet de faire avancer la cause des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, au bénéfice des citoyennes, des citoyens et plus largement, du vivant. »

« Le CLER – Réseau pour la transition énergétique apporte des outils à notre territoire pour développer ses projets de transition énergétique. Grâce au programme Slime, nous avons par exemple renforcé notre action pour lutter contre la précarité énergétique. 140 ménages ont été accompagnés durant sa première année d'existence. Le Slime permet en outre de mobiliser les acteurs sociaux et de renforcer la coordination. La boîte à outils du CLER – Réseau pour la transition énergétique et l'accès à une formation pour la prise en main du dispositif nous ont été très utiles. En matière de mobilité durable, nous sommes très sollicités sur la mise en place de lignes d'autostop. Dans le cadre cette fois du programme Tims, nous allons pouvoir mettre en place des services de conseil autour de la mobilité, en lien avec les enjeux d'insertion et d'emploi. Nous comptons former



« La transition ne pourra se faire que si nous agissons ensemble. »

JEAN-MARIE OUDART, ÉLU LOCAL
VICE-PRÉSIDENT DES CRÊTES
PRÉARDENNAISES

« Les Crêtes Préardennaises ont intégré le réseau des Territoires à énergie positive en 2015. Nous avons un territoire rural engagé sur les questions de transition depuis 20 ans. Cette politique a



« Sans le CLER – Réseau pour la transition énergétique, nous n'aurions pas pu développer nos actions. »

CLAIRE HURTAUX
PRÉSIDENTE DE L'ALEC 07

les acteurs sociaux aux solutions de mobilité durable, grâce au programme Véhicule partagé en milieu rural (mené avec l'ADEME au Sud de l'Ardèche). Tims vient appuyer cette dynamique et permettra de déployer l'autopartage. Sans le réseau, nous n'aurions pas pu développer toutes ces solutions. »

été alimentée par les ressources et les expériences du réseau. Les rencontres faites dans le cadre du CLER – Réseau pour la transition énergétique sont un moyen de nous enrichir mutuellement et de nourrir nos projets. Notre collectivité a organisé les rencontres nationales du réseau TEPOS en 2022. Cet événement a permis de mobiliser les acteurs du territoire et de faire un tour d'horizon des actions menées en faveur de la transition. Les TEPOS ont aussi donné aux Crêtes Préardennaises une reconnaissance au niveau national et régional. Il en est ressorti une véritable adhésion des agents à un projet commun. La transition ne pourra se faire que si nous agissons ensemble. Ce réseau permet de savoir que nous ne sommes pas seuls, que des tas d'initiatives sont menées partout et cela est plutôt réjouissant. »

« Nous partageons l'objectif de concrétiser la transition dans les territoires »

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique et l'ADEME partagent depuis leur création respective un engagement commun pour la transition énergétique. Rencontre avec Sylvain Waserman, président de l'ADEME.

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est né en 1984 et l'ADEME en 1991. Quels rôles ont-ils joué dans la transition énergétique et quelles sont leurs complémentarités ?

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique et l'ADEME ont très tôt partagé des convictions en faveur d'un monde plus décarboné. Dès sa création, l'ADEME a soutenu le CLER dans ses actions de promotion des énergies renouvelables tant au niveau des décideurs politiques que des décideurs locaux. Elle l'a accompagné en lui apportant son expertise mais aussi en finançant des actions de communication et de formation pour permettre de diffuser des connaissances et aider les acteurs dans les territoires à acquérir de nouvelles compétences. Depuis près de trente ans, l'ADEME soutient l'association dans ses actions de promotion de l'efficacité énergétique et plus récemment de sobriété. L'approche du

CLER – Réseau pour la transition énergétique, son réseau et son expertise, résonne tout particulièrement avec nos actions. Elle a été précurseur et moteur sur le Réseau des territoires à énergie positive qui anime et accompagne beaucoup de territoires ruraux dans le domaine des énergies renouvelables. Ce réseau est complémentaire aux actions du programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE). On peut citer aussi le programme Familles à énergie positive, l'organisation d'un centre de ressources sur l'énergie, le réseau des Espaces Info Énergie qui a laissé la place au réseau France Rénov, les travaux sur la précarité énergétique dans le cadre de l'Observatoire national de la précarité énergétique que préside l'ADEME. Bref, au cours de ces trente années, les programmes et actions se sont succédé dans un objectif partagé : accélérer la transition écologique des territoires comme celle de tous les acteurs de la société.



SYLVAIN WASERMAN
PRÉSIDENT DE L'ADEME

Quelles sont les ambitions partagées pour l'avenir ?

À l'heure de l'accélération, l'ADEME et le CLER – Réseau pour la transition énergétique partagent l'objectif d'accompagner l'ensemble des acteurs de la société dans les collectivités, le monde économique, le monde associatif pour concrétiser la transition territoriale. Notre approche doit être pragmatique, en donnant les clés de compréhension et d'action, en favorisant les synergies, en diffusant les bonnes pratiques et les solutions qui ont fait leurs preuves. Il nous faut embarquer tous les territoires, y compris les territoires ruraux. Nous avons également un enjeu fort sur la sobriété qui ne touche pas que le domaine énergétique mais doit irriguer nos façons de produire, de consommer, d'habiter. Enfin, bien-sûr, c'est le cœur de notre collaboration depuis trente ans, poursuivre l'effort en faveur des énergies renouvelables, qui sont un des leviers pour lutter

contre le changement climatique et renforcer notre capacité de résilience face aux crises. ●



**LES DIFFÉRENTES
AGENCES QUI ONT
FAIT L'ADEME**

- 1974** : création de l'AEE
(Agence de l'énergie atomique)
- 1974** : création de l'AQA
(Agence pour la qualité de l'air)
- 1976** : création de l'ANRED
(Agence nationale pour la récupération)
- 1978** : création du COMES,
(Commissariat à l'énergie solaire)
- 1982** : création de l'AFME
(Agence française pour la maîtrise de l'énergie) – fusion de l'AEE et du COMES
- 1991** : création de l'ADEME – fusion de l'AFME, l'AQA et l'ANRED
- 2020** : l'ADEME est renommée l'Agence de la transition écologique

Le coin des archives

Titres de presse, publications et photos d'archives... L'histoire du CLER – Réseau pour la transition énergétique **en images !**

Les TEPOS dans le journal *La Croix* en 2016.



Parution en 1995 de *CLER Infos*, la revue de l'association.



Les Toits bleus, centrale solaire initiée par le CLER – Réseau pour la transition énergétique en 2002.



Le logo du CLER jusqu'en 1997 !



Ségolène bétonne (suite)

« Le Canard » (21/9) a épinglé le récent décret de la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, qui rend quasi obligatoires les travaux d'isolation par l'extérieur des vieux bâtiments, sans se soucier de leur atout pittoresque ou historique. L'article soulignait le rôle joué en faveur de ce décret par le Cler, une association qui milite pour les économies d'énergie et qui s'est retrouvée qualifiée dans nos colonnes de quasi repaire « de bétonneurs ».

C'était un rien exagéré. Comme nous l'ont fait remarquer de nombreux membres du Cler, ce groupe ne compte aucun géant du BTP parmi ses adhérents. Mais seulement des petites entreprises « vertes », des collectivités locales de droite comme de gauche, des sociétés d'HLM et des groupes écolos.

Mais ces louables préoccupations du Cler n'empêchent en rien ses membres de défendre mordicus ce décret de Ségolène Royal, qui ne fait pas le détail. Et qui bétonne du même coup de truelle la charmante chaumière normande à colombages et le pavillon préfabriqué des années 60... Quitte à perdre la façade.

Isolation par l'extérieur : le CLER ferraille avec *Le Canard enchaîné* en 2016.

Le chèque énergie : bien mais peut mieux faire
ÉNERGIES RENOUVELABLES ■ La France a accumulé du retard dans le déploiement des alternatives au nucléaire

La société civile veut être entendue
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
Le Cler pas tendre avec le dispositif des Territoires à énergie positive pour la croissance verte

« Les territoires doivent viser le tout renouvelable »

Énergies renouvelables
Des centrales villageoises en Rhône-Alpes

Faut-il créer une obligation de rénovation énergétique pour les logements ?

Transition énergétique : des associations saisissent l'Europe contre la France
PAR JADE LINDGAARD

Rien qu'en 2022, le CLER – Réseau pour la transition énergétique comptabilise plus de 100 retombées presse.

Un avenir radieux !

Cette année 2064 marque le 80^e anniversaire du CLER. Grâce à ses structures adhérentes et à leurs actions, la France a accompli sa transition énergétique. Bienvenue dans le futur !

TERRITOIRES

La France fête les dix ans du plan Territoire à énergie positive !

Le défi était de taille. Dix ans après l'entrée en vigueur de la Loi Territoire à énergie positive (TEPOS), quel bilan ? Au Sud de Rouen, les cités inter-âges se sont multipliées. « *On avait l'idée depuis longtemps, la loi nous a donné les moyens de notre ambition* », précise le président d'une Communauté d'agglomération. Dans ces petits immeubles, pas de four ni de réfrigérateur dans les appartements. L'électroménager est communautaire. Les habitants, principalement étudiants et personnes âgées, mutualisent les dépenses et s'échangent des astuces anti-gaspi. L'électricité provient des panneaux photovoltaïques installés sur le toit. Les économies réalisées ont permis de faire baisser les loyers de 30 % et d'investir dans un jardin partagé.

Même constat à Guéret. Longtemps désertée, la ville a retrouvé un nombre d'habitants proche de celui de 1939. Avec la généralisation des méthaneurs agricoles et la gestion du parc éolien, près de 20 000 créations d'emplois ont vu le jour. Dans le Sud de la France, les technologies basse consommation dites *low-tech*, sont devenues légions, et, avec elles, des dizaines d'ateliers de réparation ont ouvert. « *Les territoires ruraux nous ont inspirés* », affirme la présidente de la Métropole d'Aix-Marseille. Dans une région connue pour ses nuisances sonores, les mobilités douces ont changé la vie des habitantes et des habitants, améliorant largement la qualité de l'air et la santé, générant ainsi des dizaines de milliards d'euros d'économie.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le premier hiver français 100 % énergies renouvelables

Cet hiver, la France a fonctionné à 100 % grâce aux énergies renouvelables. Un exploit lié autant à la réduction de la consommation qu'à l'augmentation de la production. En dix ans, la production d'énergies renouvelables a triplé. Elle a permis la création de 150 000 emplois non délocalisables dans des territoires autrefois en perte de vitesse. « *Les collectivités ont parfaitement saisi l'opportunité économique et industrielle de la transition énergétique* », analyse le président de l'association des Maires de France.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La dernière passoire énergétique a été rénovée

L'émotion était palpable à l'annonce de la bonne nouvelle. Après des années de travaux, la France est officiellement le premier pays européen à avoir rénové la totalité de son parc immobilier. Une prouesse permise par des investissements massifs dans les projets de rénovation et dans la formation des professionnels du bâtiment. « *Je tiens à remercier les acteurs privés et publics qui ont travaillé ensemble pour aller au bout de ce projet. Nos enfants ne connaîtront que des bâtiments basse consommation ! C'est ma plus grande fierté* », s'est félicitée la ministre du Logement durable sous les applaudissements des élu-es locaux et des habitant-es de ce quartier populaire de la banlieue de Lille. Alors que près d'un ménage sur dix n'était pas en mesure de chauffer correctement son domicile au début des années 2020, la précarité énergétique n'est aujourd'hui plus qu'un mauvais souvenir. « *Avant, mes enfants étaient malades tout l'hiver à cause de l'humidité. J'avais pris un deuxième boulot pour me permettre d'allumer un peu le chauffage mais ça ne servait à rien. Je payais une fortune pour chauffer dehors ! Maintenant, je chauffe moins et j'ai moins froid* », confie un habitant du quartier dont l'immeuble a été rénové il y a trois ans. Près de lui une habitante du bâtiment tout juste rénové écoute attentivement. « *On m'a dit que j'allais diviser ma facture d'électricité par trois. Je n'attends qu'une chose : recevoir la prochaine pour voir ça de mes propres yeux.* »



EN CHIFFRES

80 ans

C'EST L'ÂGE CÉLÉBRÉ PAR L'ASSOCIATION CETTE ANNÉE

1000

LE CAP EST ATTEINT ! LE NOMBRE D'ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION EST PASSÉ À QUATRE CHIFFRES

EN SAVOIR +

Voir toutes nos actualités sur www.cler.org/actualites

PUBLICATION

Abonnez-vous gratuitement à Notre énergie !

Une nouvelle page s'est ouverte pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagé·es ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit !** Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

EN SAVOIR☉: www.cler.org/revue-notre-energie



**CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

NOS TEMPS FORTS EN 2024

22 ET 23 MAI,
À TOUL

Rencontres du CLER – Réseau pour la transition énergétique

Réservé aux adhérent·es du CLER – Réseau pour la transition énergétique, cet événement annuel est l'occasion de se rencontrer et d'échanger pour construire notre projet commun, dans une ambiance conviviale.

DU 10 AU 12 SEPTEMBRE,
À DUNKERQUE

Assises européennes de la transition énergétique

Depuis 1999, les Assises européennes de la transition énergétique est le rendez-vous annuel des acteurs engagés dans les territoires.

DU 2 AU 4 OCTOBRE,
À LOOS-EN-GOHELLE

14^e Rencontres des Territoires à énergie positive

C'est l'événement-phare du réseau TEPOS. Rendez-vous pour trois jours de rencontres, de débats et de visites !

EN OCTOBRE,
EN ÎLE-DE-FRANCE

Rencontre nationale des acteurs engagés contre la précarité énergétique

Temps de partages et d'échanges, cet événement réunit les collectivités engagées dans le programme Slime et les membres du réseau RAPPEL.

12 NOVEMBRE Journée contre la précarité énergétique

Cette journée est coordonnée par la Fondation Abbé Pierre, et coorganisée par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et 22 autres partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique.

☉ www.cler.org/rendez-vous/agendas